

Le tribunal de commerce de Rouen, qui a examiné hier la situation du quotidien [PARIS NORMANDIE-SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION](#) / **T** : 02.35.19.17.17, en liquidation judiciaire, a donné un délai de 3 mois pour trouver un repreneur. L'objectif est de pouvoir poursuivre l'activité durant ce délai pour avoir le meilleur dossier de reprise possible, permettant de sauvegarder les emplois et de pérenniser l'activité du journal.